

# CLUB DE CURLING VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

## PLANIFICATION STRATÉGIQUE TRIENNALE

2015-2018

*Ce document présente une image des réalisations au 7 décembre 2017.*



## MISE EN CONTEXTE

Le Club de curling de la Vallée-de-la-Gatineau est un organisme légalement constitué en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec. Les lettres patentes ont été émises le 28 avril 2003 suite à une demande d'enregistrement des membres fondateurs, soit MM. Réginald Bouchard, Peter Prévost et Webb Watson. En octobre 2000, le Club entamait sa première année d'opérations sur quatre glaces préparées hebdomadairement, tous les lundis, au Centre des loisirs de Maniwaki. En 2002, avec la collaboration de Gaston Robitaille, les fervents du curling entamèrent des démarches pour se doter d'un véritable club de curling. Après de nombreuses représentations politiques, le projet de construction d'un centre multifonctionnel s'est concrétisé au printemps 2011 et « l'an 1 » dans le tout nouveau Centre multifonctionnel s'est amorcé en septembre 2011.

Depuis ce temps, la gestion des opérations est comparable à l'administration d'une entreprise commerciale. L'organisation a des obligations légales et administratives plus exigeantes. Elle doit planifier annuellement ses opérations budgétaires, gérer un bar, une cuisine, des installations mécaniques, assurer l'entretien et les réparations du bâtiment et surtout, coordonner toutes les activités relatives à la pratique du curling : formation, fonctionnement des ligues, compétitions, etc. Tout ce travail est réalisé grâce à une excellente collaboration bénévole de la majorité des membres du club. Le Club est enregistré auprès de Curling Québec, qui constitue l'association provinciale régissant les activités entourant la pratique du curling.

Au terme de sa troisième année d'opération, les administrateurs alors en poste, ont convenu que les activités du Club devaient être encadrées davantage. Également, les stratégies de gestion préconisées par Curling Québec, orientent les administrateurs des clubs vers l'adoption d'un plan d'action qui traduit clairement sa vision et les orientations privilégiées. D'où l'importance d'établir un projet de planification stratégique, élaboré pour les trois prochaines années d'opération, soit de 2015-2016 à 2017-2018.

## MISSION, VISION ET VALEURS ORGANISATIONNELLES

Dans le cadre de cette planification stratégique, les membres du Club de curling Vallée-de-la-Gatineau sont d'avis que les principales orientations du Club prennent un sens lorsqu'il est possible de les rattacher à la mission, la vision et les valeurs organisationnelles privilégiées par celui-ci. La **MISSION**, traduite par les objets énoncés dans les statuts de constitution, indique que les principales activités consistent à :

- ✓ Organiser des loisirs pour la population de la Vallée-de-la-Gatineau
- ✓ Faire de la publicité concernant l'organisme
- ✓ Regrouper les amateurs de curling
- ✓ Faire des levées de fonds dans le but d'organiser des tournois

D'autre part, la **VISION** d'une organisation reflète son ambition vis-à-vis le mandat à accomplir pour le bénéfice de ses membres. Ceux-ci définissent la **VISION** par les énoncés suivants :

- ✓ Assurer l'accessibilité à tous.
- ✓ Maintenir une ambiance agréable, à caractère social.
- ✓ Assurer la viabilité du club, par le maintien de revenus suffisants et une action bénévole permettant d'assurer le fonctionnement de ses activités.
- ✓ Constater une augmentation du nombre de membres au terme de l'année 2017-18 en comparaison avec le portrait établi au terme de l'exercice 2014-15.
- ✓ Ouverture et collaboration envers les autres clubs

D'autre part, les **VALEURS ORGANISATIONNELLES** dictent la philosophie de gestion d'une organisation et permettent de donner un sens aux orientations et à la manière dont les décisions doivent être prises et les actions doivent être posées. Les membres du club de curling Vallée-de-la Gatineau reconnaissent qu'un nombre limité de valeurs adoptées par le Club permettra de donner un sens plus précis aux orientations et décisions.

Les valeurs suivantes sont donc retenues :

- ✓ Esprit sportif
- ✓ Respect / Civisme
- ✓ Promotion d'une vie active
- ✓ Reconnaissance et valorisation
- ✓ Engagement / Implication
- ✓ Ouverture d'esprit
- ✓ Transparence du conseil d'administration et solidarité entre ses membres

## **PORTRAIT DE LA SITUATION ACTUELLE**

Le modèle de Curling Québec propose de faire ressortir les forces du club, de même que ses faiblesses et ses menaces, qui constituent du même coup des opportunités et des défis.

### **FORCES**

Implication bénévole des membres  
 Activités orientées de plus en plus vers la communauté  
 Existence d'un site WEB dynamique  
 Qualité des installations physiques (bâtiment, glace, etc.)  
 Accueil et jovialité des membres  
 Fonctionnement par comités  
 Bonne collaboration avec nos partenaires locaux et régionaux

### **FAIBLESSES / OPPORTUNITÉS / DÉFIS**

Le club et le sport du curling sont encore peu connus dans la population de notre MRC Manque de jeunes  
 Peu de revenus de publicité et de commanditaires  
 Fragilité au niveau du fonctionnement de nos comités

### **MENACES**

En 2014-2015, on constate une diminution notable du nombre de membres et par conséquent, une réduction considérable de l'excédent des revenus sur les dépenses est anticipée pour l'exercice devant se terminer au 30 avril 2015.

## ENJEU 1 : RECRUTEMENT ET RÉTENTION DES MEMBRES

	OBJECTIFS	MOYEN(S) DE RÉALISATION	INDICATEURS / MESURE / AVANCEMENT	2015 -16	2016 -17	2017 -18
1.1	Promouvoir la pratique du curling dans la communauté et assurer la relève	Création d'une ligue « Jeunes adultes » et Junior	Nombre de pers. Inscrites			
		Activité annuelle de type « portes ouvertes »	Augmentation du nombre de participants			
		Participation aux activités promotionnelles locales et régionales, tel que le salon des loisirs et autres événements publics du genre	Présence régulière aux évènements			
		Maintenir le partenariat établi avec le Centre Jean-Bosco	Nombre constant participants et participantes constant			
		Développer et maintenir actif un partenariat avec la CSHBO et la CSWQ par l'organisation d'activités parascolaires orientées vers l'apprentissage et la pratique du curling	Maintien du lien, nombre d'élèves inscrits			
		Adhésion à la Chambre de Commerce de Maniwaki et représentation constante auprès de cet organisme	Présenter notre candidature pour les 5 ans du Club.			
		Organisation d'activités promotionnelles	Nombre d'activités réalisées			
1.2	Hausser annuellement le nombre de membres actifs et sociaux	Adopter un plan de recrutement et l'actualiser	Dépôt d'un rapport annuel sur les raisons des non renouvellements			
			Maintenir ou augmenter un ratio départs/ arrivées à 1 pour chaque année du plan			
		Favoriser le parrainage de nouveaux membres	<i>Chaque nouveau membre est accompagné par les responsables de la ligue et de l'équipe</i>			
		Favoriser l'adhésion à titre de membre social	Augmentation du nombre de membres sociaux inscrits pour chaque année du plan			
1.3	Rendre accessible et équitable la pratique du curling afin de favoriser l'adhésion des membres	Maintenir une tarification compétitive et en deçà des standards moyens recensés dans des C.C. en région rurale	Tarif demandé correspondant aux objectifs			
		Offrir une gamme de paiements flexible	<i>Un programme de paiements flexibles sur demande a été élaboré.</i>			

Réalisations au 7 décembre 2017

NA : non-applicable

		Assurer l'équité dans les ententes et collaborations avec les partenaires qui utilisent les installations du club	<i>Document encadrant cette activité a été élaboré et appliqué</i>			
1.4	Reconnaître et valoriser l'action bénévole parmi les membres	Gala annuel	Niveau de satisfaction des bénévoles			
		Coupons de consommation au bar pour les implications particulières (ex : période des fêtes)	Maintien du nombre de bénévoles actifs			

## ENJEU 2 : ORGANISATION DES ACTIVITÉS

	OBJECTIFS	MOYEN(S) DE RÉALISATION	INDICATEURS / MESURE / AVANCEMENT	2015 -16	2016 -17	2017 -18
2.1	Offrir une gamme d'activités de curling répondant aux attentes et besoins des membres	Proposer une panoplie diversifiée d'activités compétitives et amicales (rencontres amicales, tournois, etc.)	<i>Organiser au moins trois activités compétitives et trois à caractère sociale à chaque année du plan</i>			
		Adopter un calendrier annuel d'activités et le diffuser	Placer le dépliant dans le site Web et mettre des copies au Club			
		Développer la pratique du « Sturling »	Augmentation du nombre personnes inscrites			
2.2	Favoriser une gestion d'activités basée sur une structure de comités internes	Réviser la structure de l'organigramme fonctionnel au besoin et assurer une représentation adéquate sur l'ensemble des comités	Dépôt d'un rapport annuel d'activités par les responsables des comités			
		Rencontres régulières d'un ou une responsable de comité à chaque rencontre du C.A.	Nombre de rencontres des comités			
2.3	Assurer le développement du curling dans le respect des règles de jeu	Assurer la continuité du programme de formation actuellement en cours	Nombre de formateurs et fréquence des formations			
		Adopter un code d'éthique et mettre en place des conditions gagnantes pour en assurer le respect	Visibilité du code (affichage) Mise en pratique du code dans les diverses ligues			
		Faire respecter les règlements de jeu, tels qu'établis par les associations provinciales et nationales	Visibilité des règlements			
2.4	Maintenir un partenariat actif avec Curling Québec,	Favoriser la participation aux activités proposées par Curling Québec	Adhésion à Curling Québec et communications aux membres des communiqués de Curling Québec			

Réalisations au 7 décembre 2017

NA : non-applicable

l'Association régionale de l'Outaouais et les clubs de curling régionaux	Désigner un ambassadeur au sein du c.a. pour maintenir les liens avec Curling Québec	Maintien et fréquence de l'information			
	Encourager la participation des autres clubs aux compétitions locales et assurer une représentation adéquate de notre club aux compétitions organisées par nos partenaires régionaux et inter-régionaux (Outaouais, Laurentides, Abitibi)	Nombre de participants de l'extérieur			
		Nombre de nos joueurs à l'extérieur			

### ENJEU 3 : COMMUNICATIONS INTERNES ET EXTERNES

	OBJECTIFS	MOYEN(S) DE RÉALISATION	INDICATEURS / MESURE / AVANCEMENT	2015 -16	2016 -17	2017 -18
3.1	Informers les membres concernant les activités, réalisations et décisions du C.A.	Développement et mise à jour du site Web du Club	Examen annuel du contenu et nombre d'utilisateurs du site			
		Utilisation d'un tableau d'affichage numérique	Révision des messages hebdomadairement			
		Publication d'un dépliant d'information	Placer le dépliant dans le Web et en placer des copies au Club.			
		Afficher le nom des donateurs du projet de construction	Visibilité du tableau			
		Photo des membres du C.A., pour mieux les identifier				
		Adopter un registre des résolutions, politiques et procédures qui nécessitent l'application par des membres	Mise à jour et visibilité du registre			
3.2	Utiliser les médias locaux de façon efficace	Assurer une couverture médiatique constante	Membre actif de la radio communautaire			
		Journal La Gatineau : couvrir les différentes activités du Club, notamment la tenue des compétitions	Personne désignée pour montage et mise à jour d'un dossier de presse			
		Radio CHGA : Favoriser l'adhésion à titre de membre social		NA	NA	NA
		Cahier des loisirs de la MRC	Nomination au sein du C.A.			
3.3	Être à l'écoute des besoins des membres	Permettre aux membres de s'exprimer par l'utilisation d'une boîte à suggestion et assurer le suivi à toutes les suggestions, autant celles réalisées que celles qui ne sont pas retenues	Nombre de messages prélevés			
			Inscription à l'O.D.J. du C.A.			

Réalisations au 7 décembre 2017

NA : non-applicable







		Susciter la participation des membres à l'AGA de même qu'à toutes les autres assemblées et favoriser l'émergence d'idées et la proposition de projets lors de ces rencontres	Nombre de personnes participant à l'A.G.A., rencontres avec les responsables de ligues pour favoriser l'échange d'information et rencontres informelles avec les membres			
		Utiliser le rapport annuel d'activités des comités à cette fin	Rencontres ponctuelles avec les membres, Rapport à l'AGA			
		Effectuer un sondage sur les attentes et les besoins	% de membres répondant au sondage			
3.4	Assurer une signalisation et une visibilité adéquates surtout pour les visiteurs	Correctifs aux panneaux de signalisation de la Ville de Maniwaki	Correctifs apportés			NA
		Nouvel affichage à l'entrée du terrain	Affichage installé		NA	NA

#### ENJEU 4 : ASSURER LA PROSPÉRITÉ ET LA PÉRENNITÉ DU CLUB

	OBJECTIFS	MOYEN(S) DE RÉALISATION	INDICATEURS / MESURE / AVANCEMENT	2015 -16	2016 -17	2017 -18
4.1	Maintenir une bonne santé financière	Adopter le budget annuel des opérations financières et le respecter	Fonctionnement dans le respect du budget			
			Maintien d'un « coussin de sécurité », une marge de manœuvre d'un minimum de 15,000.00\$ à chaque bilan financier			
		Élaborer et documenter les contrôles internes	Adoption de politiques et procédures pour encadrer les opérations relatives aux contrôles			
		Développer un programme de vente de publicité et de commandites d'activités (levées de fonds)	Les revenus gagnés égalent les revenus inscrits au budget			
		Assurer le suivi et l'encaissement des « promesses de dons » sollicitées dans le cadre du projet de construction	Les promesses de dons ont été revues dans le cadre du dévoilement de la plaque des donateurs		NA	NA
4.2		Adopter un calendrier des obligations annuelles et en assurer le suivi	Création et utilisation du calendrier			

Réalisations au 7 décembre 2017

NA : non-applicable

	Respecter les obligations légales et contractuelles	Assumer l'engagement hypothécaire, selon l'échéancier déterminé	Paiement au montant de l'entente			
4.3	Assurer le maintien des actifs et leur remplacement lorsque requis	Analyse des besoins annuels conformément aux recommandations des comités et des responsables du bâtiment	Maintien d'une marge de manœuvre financière			
		Adopter un plan triennal d'investissement et maintien des actifs et le réviser annuellement	Élaboration d'un plan triennal d'immobilisations et % des projets approuvés réalisés	